

101283 - Usage de la lotion dérivée de l'urée pour se rafraichir le cops

question

Je voudrais demander ce qu'il est permis d'utiliser en matière de rafraichissants et de bains pour le corps et de shaùpoing fabriquées avec des dérivées de l'urée, et savoir si ces éléments sont propres? S'ils ne le sont pas , que dire des prières que j'ai faites après leur utilisation? Sont-elles valides ou faut-il les reprendre? J'espère qu'on tiendra compte du fait que je ne me souviens pas du nombre précis des prières faites après l'usage de la lotion, même si le nombre n'est pas grand.

la réponse favorite

L'urée est un produit organique secrété par le corps humain et celui de nombreux autres animaux. On la fabrique pour l'utiliser dans de nombreux produits, comme l'aliment de bétail, les engrais, les produits pharmaceutiques et le plastic.

Le corps humain secère de l'urée pour se débarrasser d'un excès de nitrogène. Elle se forme essentiellement dans le foie et se dissout dans l'urine.

L'urée est un composé organique fabriqué à partir d'une matière non organique. En 1828, le chimiste allemand, Frédéric Foller a préparé de l'urée en chauffant une solution hydrolrique du cyanate d'ammonium qui est un composé non organique. Le travail de Foller a démenti la cryance selon laquelle les composés organiques ne peuvent être formés que par des forces naturelles qui fonctionent à l'intérieur des êtres vivants. Voir l'Encyclopédie universelle. Ce produit artificiel est propre. Il n'y a aucun incovénient à l'utiliser car en principe les choses sont propres. Dès lors, il n' y a aucun inconvéniént à l'utiliser dans les lotions ou bains de rafraichissement pour le corps.

À supposer que l'urée dérive de l'urine- ce qui est loin de s'avérer-, l'urine d'un animal dont la viande est licite comme le chameau, le boeuf, le mouton et le cheval est propre et ne

représente aucun inconvénient. Si elle provient de l'urine humaine ou de celle d'un animal dont la viande est interdite de consommation, elle reste impure. Toutefois, si on y ajoute des produits qui enlèvent son impureté de sorte à en faire disparaître la saveur, la couleur et l'odeur, le produit devient propre selon l'avis le mieux argumenté. Aussi son usage dans les crèmes et d'autres (produits) devient-il permis, à condition qu'ils ne soient pas nocifs..

Allah le sait mieux.